



Dénonciation calomnieuse par un huissier

Par **sallie**, le **28/10/2013** à **23:31**

Bjr, je suis divorcée, 2 enfants à charge au RSA et dépressive. Un huissier cherchait mon ex mari chez moi car j'ai gardé son nom et je suis sur l'annuaire. Je lui ai expliqué qu'il ne vit plus avec moi et je lui ai donné son numéro. Connaissant mon ex, je pense qu'il lui a envoyé un message. Donc l'huissier revient régulièrement chez moi, me laisse des lettres au nom de mon ex dans ma boîte aux lettres, me harcèle pour avoir l'adresse de mon ex.

Sachant que mon ex était violent envers moi, il a été jugé et condamné pour ça. Je n'ose pas donner son adresse à l'huissier d'autant plus que mon ex m'a déjà menacé pour avoir donné son numéro.

Résultat, l'huissier m'a menacé de ne pas me rater s'il trouve une affaire me concernant.

Evidemment elle n'a rien trouvé contre moi. Par contre, la CAF est venue me contrôler suite à la dénonciation de cet huissier et a expliqué la dame qui a fait le contrôle à mon domicile.

Je ne dors plus car cette situation m'angoisse trop. Je souhaite porter plainte contre l'huissier pour dénonciation calomnieuse. Qu'en pensez-vous??? Merci